

Le Bénin est un pays de l'Afrique de l'ouest. Autrefois, « Quartier latin de l'Afrique », le pays connaît une situation de sous-développement qui contribue à l'appauvrissement de sa population. En effet, malgré les efforts consentis, les populations ne cessent de voir leur pouvoir d'achat dégringoler. Interpeler par ces situations qui rendent difficiles et précaires le vécu quotidien du béninois (hommes, femmes et enfants), la famille franciscaine du Bénin s'investit dans des actions sociales en vue d'améliorer et de faciliter la vie des tranches les plus vulnérables de la population. Pour mieux orienter ses actions, Franciscains-Bénin s'est dotée d'un plan stratégique 2018-2020 afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des béninois en général et des personnes les plus vulnérables en particulier (enfants, femmes, jeunes, personnes vivant avec un handicap).

I. GENESE DE FRANCISCAINS-BENIN

A la suite d'une invitation de Franciscans International pour une formation sur « *Les formes contemporaines d'esclavage* » en octobre 2007 à Genève, la thématique des enfants dits « sorciers » a été portée en mars 2008, au niveau international notamment à travers la déclaration orale à Genève de Sr Madeleine et Fr Auguste lors de l'Examen Périodique Universel¹ (EPU). Cette action a permis d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la thématique des enfants dits « sorciers ». Ne voulant pas s'arrêter sur ces actions importantes pour la sauvegarde de la vie de ces enfants, la Famille Franciscaine avec le soutien de certains partenaires a décidé de l'organisation dans la même année d'un Forum National sur le phénomène de l'infanticide rituel des enfants dits « sorciers ». C'est bien cette première idée qui amena les instituts et congrégations franciscains au Bénin à se mettre en ensemble afin de rendre plus efficace leurs actions et ainsi être des porteurs des voix des sans voix à commencer par les enfants dits « sorciers ».

En 2007 à Lomé, Franciscains International a organisé une formation sur le Leadership à l'endroit de la Famille Franciscaine de l'Afrique de l'ouest. Cette formation animée par Monsieur Yao AGBETSE, a contribué largement à la germination et l'organisation en une entité unifiée de la famille franciscaine du Bénin avec pour objectif entre autre, la défense du droit à la vie, à la survie et au développement de ces enfants accusés de sorcellerie.

En 2009, grâce à la participation d'un autre membre de la Famille franciscaine à la formation sur « *Les formes contemporaines d'esclavage* » organisée à Strasbourg et pour laquelle nous avons bénéficié de l'appui de l'Ambassade de France près le Bénin, la connaissance des mécanismes onusiens des droits de l'homme a été étendue aux autres membres actifs de la Famille Franciscaine.

Le premier projet de la Famille Franciscaine a été l'organisation d'un Forum National sur le thème « *La sauvegarde du droit à la vie des enfants dits sorciers* ». Ce forum a été le fruit de la participation de 2 membres de la Famille Franciscaine du Bénin avec l'appui de Franciscains International à une autre formation d'un niveau supérieur aux précédents, la formation de l'ISHR. La mise en œuvre de ce projet a été difficile compte tenu du manque d'expérience de la Famille Franciscaine en la matière, des difficultés à trouver un

¹ EPU : c'est un mécanisme d'évaluation d'un Etat par ses pairs sur la situation des droits humains.

financement, du défaut de soutien technique à divers niveaux. (Avec la préparation du forum ci-dessus cité, la Famille Franciscaine s'est organisée en ONG avec inscription au Registre national et parution au Journal Officiel.) Il a fallu la détermination du Fr Auguste AGOUNKPE, actuel Directeur Exécutif de l'ONG pour aboutir à l'organisation effective de ce Forum les 28 et 29 mars 2012. Toutefois, sa tenue a été le moyen pour les institutions nationales et internationales telles que le Médiateur de la République, l'Unicef, l'Ambassade de France de mesurer le sérieux de l'engagement franciscain et d'acquiescer leur soutien.

II. ACTIVITES

A la suite du forum de mars 2012, plusieurs autres activités ont été menées :

- le forum de la GANI avec l'appui de Franciscains-Bénin, où les Têtes couronnées du nord Bénin se sont penchées sur la question de l'infanticide rituel en recommandant la condamnation de cette pratique et l'implication effective des chefs traditionnels pour son éradication ;
- les 28 (fête des saints innocents) et 29 décembre 2012, Franciscains-Bénin a organisé deux campagnes de sensibilisation dans des zones où sévit l'infanticide rituel (Brignamarou et Kérou) ;
- la participation de Franciscains-Bénin à la session de la Commission Nationale des Droits de l'Enfant (CNDE) les 10, 11 et 12 septembre 2013 sur « *Le suivi de l'Examen Périodique Universel pour une meilleure protection des droits de l'enfant* » ;
- Cette expérience du CNDE a facilité l'organisation le 24 octobre 2013 de la journée de consultation sur le thème « *Le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU du Bénin* » ;
- le 11 janvier 2014, Franciscains-Bénin a organisé une campagne de sensibilisation (traduction en langues des recommandations, débats radiophoniques sur la question de l'infanticide, distribution de supports de communication etc. ...) à Bori au cœur même de la zone réputée pour être le siège de l'infanticide rituel ;
- la venue au Bénin en 2014 de la Rapporteuse spéciale des Nations-Unies sur les questions relatives aux droits de l'enfant.

D'autres activités ont été menées par Franciscains-Bénin notamment des plaidoyers à l'endroit des autorités, des missions diplomatiques et des organisations internationales, la dénonciation du phénomène aux Nations-Unies à travers les Examens Périodiques Universels de 2008, 2012 et 2017 du Bénin sur la situation des droits humains. Des campagnes de sensibilisation réalisées dans le cadre de l'apostolat des franciscains (depuis 10 ans) (2012, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019) soutenues financièrement par l'Ambassade de France au Bénin, Solidarité avec le Bénin et la Conférence Episcopale de Madrid.

En décembre 2016, nous avons à notre actif l'organisation d'un séminaire sur l'extrême pauvreté au cours de laquelle les problématiques relatives aux droits de l'Homme ont été

abordées notamment celles de l'enregistrement des naissances, de l'infanticide des enfants dits « sorciers », de l'éducation et de l'extrême pauvreté.

Grâce à ses valeurs, son engagement et ses actions sur le terrain auprès des populations béninoises, Franciscains-Bénin jouit aujourd'hui d'une notoriété qui lui permet de participer à plusieurs activités entrant dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l'Homme en général. Nous faisons partie de plusieurs réseaux sur le plan national. Nous sommes des partenaires de l'Ambassade de France et de l'UNICEF sur plusieurs projets.

A l'international, Franciscains-Bénin est membre du BICE (**B**ureau **I**nternational **C**atholique de l'**E**nfance) et de Franciscains International.

Actuellement, Franciscains-Bénin a plusieurs projets en cours de réalisation dont celui intitulé « projet d'éradication de l'infanticide rituel au nord du Bénin ». Ce projet est cofinancé par l'Ambassade de France près le Bénin. Et l'UNICEF nous apporte son appui technique sur ledit projet.

Les préoccupations et les recherches sur l'infanticide rituel et les enfants dits « sorciers » se sont concentrées sur la connaissance qualitative du phénomène. De même, l'inexistence de statistiques relatives à la réalité des enfants dits « sorciers » a toujours été soulignée. Bien que la recherche qualitative soit indispensable à la compréhension de l'infanticide, elle est insuffisante pour la cerner dans sa globalité et permettre le développement de réponses adéquates.

C'est donc pour disposer des données quantitatives dans le but d'une part d'appréhender l'ampleur du phénomène des enfants dits « sorciers » et de l'infanticide rituel au Bénin, ses causes, son historicité, ses manifestations, et ses conséquences et d'autre part d'élaborer des politiques adéquates pour lutter efficacement contre ce phénomène que le projet intitulé « Projet d'éradication de l'infanticide rituel dans le nord du Bénin » a été lancé avec l'appui financier de l'Ambassade de France au Bénin. Ce projet comporte trois volets dont la collecte des données menée dans les communes de Nikki, N'Dali, Kalalé, Bembèrèkè, Kandi, Djougou, Kérou, Sinendé, Gogounou, Ségbana et Pèrèrè.

Outre ce projet, dans le cadre du suivi des recommandations de l'EPU du Bénin en novembre 2017, Franciscains-Bénin est en synergie avec d'autres Organisations de la Société Civile béninoise à savoir : Amnesty International Bénin, ACAT-Bénin, Changement Social Bénin, WILDAF-Bénin, l'ONG ESAM et le réseau d'ONG CLOSE.

Dans cette perspective, plus d'activités ont été déjà menées : conférence de presse de restitution des recommandations, organisations de deux séminaires pour expliquer les recommandations et élaborer un plan d'actions et une feuille de route, ... Toutes ces activités visent à s'assurer que l'Etat béninois tiennent les engagements qu'il a pris sur le plan international.

Identification de Franciscains-Bénin

Siège : Franciscains-Bénin a son siège au Couvent des Frères Mineurs Capucins

Adresse : Quartier DONATEN ; 06 BP : 2653 ; Téléphone : 98795500 - 97 05 70 60
franciscainbenin@yahoo.fr ; <http://www.franciscainsbenin.org/>, franciscain benin/facebook

Président du Conseil d'Administration : Père Giulio PIERANI

Directeur Exécutif : Frère Auguste AGOUNKPE

Sont membres de Franciscains-Bénin, plusieurs instituts et congrégations :

- **Frères de Jésus ;**
- **Frères Amigoniens ;**
- **Frères Mineurs Capucins ;**
- **Jeunesse Franciscaine (JeFra) ;**
- **Ordre Franciscain Séculier (OFS) ;**
- **Sœurs franciscaines de Padre Pio;**
- **Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée ;**
- **Sœurs Franciscaines du Divin Pasteur ;**
- **Sœurs de la Petite Famille de Marie ;**
- **Frères Franciscains de l'Immaculée ;**
- **Sœurs Franciscaines de l'Immaculée ;**
- **Sœurs Tertiaires Capucines ;**
- **Sœurs Clarisses Capucines ;**
- **Frères Mineurs.**

Notre mission : Promouvoir l'intégrité et la sauvegarde de la création et œuvrer pour le développement intégral de l'homme : Partant de la doctrine sociale de l'Eglise et pour répondre pleinement au charisme de la famille franciscaine, l'ONG Franciscains-Bénin se donne pour mission de veiller à la justice et la paix sociale, à l'intégrité et la sauvegarde de la création et à l'accompagnement des communautés vulnérables.

Notre vision : Contribuée à l'avènement d'une société inclusive qui a soif de paix, de justice, de fraternité et d'un cadre de vie durable pour le bien être de la personne humaine au Bénin.

Nos valeurs de Franciscains-Bénin

- Respect de la dignité humaine ;
- Intégrité et Sauvegarde de la création ;
- Fraternité et Solidarité ;
- Bien Commun ;
- Justice et Paix ;
- Joie à transmettre, la joie comme fruit de l'expérience et de l'amour de Dieu ;
- Accueil inclusif ;
- Humilité et Minorité ;
- Service, attentifs aux besoins du prochain sans attendre un intérêt ;
- Ouverture aux signes des temps et à la collaboration.

Domaines d'activités

Chaque institut ou congrégation membre a ses domaines d'intervention spécifiques et l'ensemble forme les domaines d'intervention de Franciscains-Bénin.

- L'éducation ;
- La création et la gestion de maisons d'accueil ou d'orphelinats pour l'enfance en situation difficile ;
- La formation professionnelle des filles ;
- La création et la gestion de centre de santé ;
- L'information et la communication ;
- La promotion de la femme ;
- La protection de l'environnement (Collecte et mise en valeur des déchets) ;
- L'assistance aux plus pauvres à travers la Caritas Franciscaine.